

CONSEIL MUNICIPAL

Le maire dévoile déjà ses projets pour la fin de mandat

LANDRETHUN-LES-ARDRES Lors du dernier conseil municipal, les élus ont fait le tour des projets qui vont marquer l'année 2024 et sont même allés plus loin...



Des travaux dans la mairie sont prévus d'ici octobre

Le dernier conseil municipal a été l'occasion pour les élus de Landrethun-lès-Ardres de voter le budget pour l'année 2024. Les budgets de fonctionnement s'équilibrent à près de 650 000 euros et en investissement à 250 000 euros.

LES PROJETS 2024

Niveau voiries, il est prévu la pose d'un nouvel enrobé rue de la Mairie à partir du Sacré-Cœur jusqu'aux premières maisons, ainsi que la pose d'un enrobé sur les trottoirs rue de l'église, du rond-point de la mairie jusqu'à l'église. « Vu les premiers devis plus élevés que celui notifié lors de la demande de subvention, nous consultons encore. Les travaux sont prévus pour cet été », précise l'édile Gabriel Berly. Pour l'église, la toiture va être réparée – cette réparation sera prise en charge à 100 % par l'assurance. Il a été programmé des provisions pour les études de réparation des pierres et du clocher de l'église.

UNE FIN DE MANDAT CHARGÉE

Le maire va plus loin que 2024 et se projette sur la fin de son mandat. « Certains projets sont en cours mais ne sont pas suffisamment avancés pour apparaître dans le budget. » Il a été évoqué la restauration du puits de West-Yeuse. La commune s'est inscrite aux « Coups de Cœur » du Parc Naturel et pourrait bénéficier d'aides financières. Un débat s'est engagé sur la prise en charge d'abattage d'un arbre. Le conseil a refusé d'engager de dé-

penses liées à un projet privé. Le projet d'installation de panneaux photovoltaïques dans la commune va avancer : « Nous allons prendre contact avec des bureaux d'études et regarder attentivement le retour sur investissement d'un tel projet », indique le maire. Des devis vont être demandés pour installer une pergola devant le préau afin de protéger de la pluie.

Enfin, une question a été posée en fin de conseil par le maire. La commune a fait l'acquisition récemment d'une propriété et a demandé au conseil sa préférence sur l'avenir du terrain désormais mis à : « Quelle serait l'option sur laquelle travailler en priorité : la vente en 2 lots de terrains à bâtir ou se lancer dans le projet de béguinage avec des constructions en rez-de-chaussée ou à l'étage ? » Après débat autour de la table, le conseil municipal a opté pour étudier des offres de béguinages. ■

FOCUS

Des travaux dans la mairie

Une autre subvention titre du FARDA était présente dans les délibérations du conseil municipal. « Le Département accompagne les communes au titre du FARDA dans une aide dite « Travaux du quotidien » à hauteur de 20 %. L'une des opérations éligibles, est l'entretien de bâtiments pour des travaux de performances énergétiques. Nous souhaitons isoler le grenier de la mairie afin d'utiliser cet espace en lieu de stockage et d'archiver. Nous avons obtenu un devis mais le montant dépasse largement la somme que nous souhaitons mettre. Nous restons en contact avec l'artisan pour lui demander moins de prestations que celles du départ. Dans le même temps, nous regardons la possibilité d'effectuer les travaux en régie », explique le maire. Les travaux étant prévus à l'automne, la délibération a été reportée.

LES DÉPENSES POUR LE CITY-STADE CONTINUENT

Il y aura d'abord les restes à réaliser du gros projet de mandat de la commune : le city-stade. Les paiements des restes à réaliser 2023 sont estimés à plus de 100 000 euros. Il reste près de 70 000 euros de reste à réaliser pour l'achat de la propriété et sa démolition et plus de 35 000 euros pour l'aménagement paysager.

Le city-stade sera doté d'une caméra de surveillance et une délibération pour demande de subvention à la région a été adoptée. Au total, la vidéo-surveillance coûtera 5500 euros, comprenant la pose de la caméra avec enregistreur, la borne wifi à la salle des fêtes et l'écran de contrôle et de transmission d'images. Grâce à cette aide, la commune ne paiera que 70 % du prix total.